

MÉMOIRE D'AVENIR

n° 43

JUILLET-SEPTEMBRE
2021

LE JOURNAL DES ARCHIVES NATIONALES

 HISTOIRES DES BÂTIMENTS

RENAISSANCE D'UN CHEF D'ŒUVRE
LES DÉCORS DE LA CHANCELLERIE D'ORLÉANS
REMONTÉS À L'HÔTEL DE ROHAN

ÉDITO

La conservation sur le temps long, pour les générations futures, est une fonction centrale des Archives nationales. Nos 373 kilomètres linéaires – et les kilomètres et téraoctets qui vont progressivement les enrichir - doivent en effet franchir les siècles et les millénaires à venir, comme l'ont fait nos plus anciens documents, qui datent de l'époque mérovingienne.

Mais cette mission n'a de sens que si les documents sont accessibles, communiqués, présentés au public, exploités par les chercheurs. Le présent numéro de *Mémoire d'Avenir* offre de beaux exemples des actions menées pour répondre à cette finalité, qu'il s'agisse de l'indexation nominative en partenariat avec Généanet des 2,5 millions de fiches et des 630 000 dossiers de la sûreté nationale de la fin du XIX^e siècle à 1940, de la présentation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 en introduction du nouveau cycle des *Essentiels*, de l'exploitation des archives plus que centenaires de Météo-France pour modéliser le climat de demain ou encore des prêts aux nombreuses expositions consacrées cette année à Napoléon (dont son testament prêté au musée de l'Armée et le décret-loi de rétablissement de l'esclavage présenté à la Grande Halle de la Villette).

Au-delà des documents, les Archives nationales ce sont également des écrins, anciens ou contemporains, tout à fait exceptionnels. Parmi eux, l'hôtel de Rohan et ses dépendances, dans le quadrilatère parisien, est en pleine renaissance. Après la restauration en 2019 et 2020 de ses façades sur cours et jardins, c'est à l'intérieur que la métamorphose se poursuit : l'installation des remarquables décors de la Chancellerie d'Orléans, du nom du son hôtel d'origine détruit dans les années 1920, magnifiera son rez-de-chaussée qui avait perdu ses décors d'origine au XIX^e siècle alors qu'il était affecté à l'Imprimerie nationale. Vous découvrirez dans ce numéro l'histoire de cet hôtel, de ses décors, de ses salons, dont le célèbre cabinet des Singes, et la spectaculaire opération de remontage des décors de la Chancellerie d'Orléans.

Je vous en souhaite une agréable lecture.



Bruno Ricard,
directeur des Archives nationales

ACTUS

Le saviez-vous ?

Le 5 janvier 1757, alors qu'il monte en carrosse pour se rendre à Trianon, Louis XV est frappé d'un coup de canif par un inconnu. Sa blessure est superficielle. Le 26 mars, Damiens est condamné à mort ; le 28, il est conduit en place de Grève et écartelé. Parmi les objets trouvés sur lui ou à son domicile, certains, gardés au titre de pièces à conviction comme le gant de sa main gauche, sont conservés aux Archives nationales.



Gant de Damiens.
AE/V/5.
© Arch. nat./
pôle image

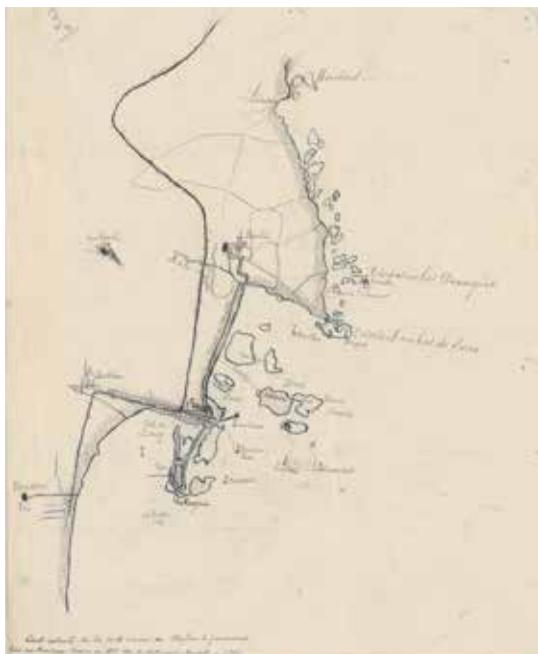
2021-2025 : le public au cœur des nouvelles orientations stratégiques des Archives nationales !



Atelier organisé par le service éducatif des Archives nationales. © Arch. nat./SED

Simplification de l'accès aux archives ; invitation à entrer dans l'histoire avec une programmation d'expositions et d'événements ; éducation du jeune public à la citoyenneté par le contact direct avec les sources ; offre de nouveaux services, *in situ* et en ligne, pour explorer, consulter, réutiliser nos documents et nos données ; engagements envers le « public à venir » et les générations futures par une politique solide de collecte et de préservation du patrimoine... Tels sont les principaux objectifs que les Archives nationales se fixent pour les cinq prochaines années... Objectifs que nous conduirons avec vous, usagers, lecteurs, chercheurs, amateurs d'histoire, d'arts et de culture dans des démarches participatives que nous souhaitons aussi développer.

Fortunes de mer, 1910-1924



Carte du lieu de naufrage du sloop *Édouard VII* survenu le 22 avril 1912.
F/46/694/1.
© Arch. nat./pôle image

Le département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture vient de terminer un instrument de recherche consacré aux naufrages et autres « fortunes de mer » (échouement, échouage, abordage, incendie, perte, etc.) survenus entre 1910 et 1924 (F/46/691-703 ; 3,20 ml). Ces « fortunes de mer » sont suivies d'enquêtes afin d'évaluer la responsabilité du commandant du navire et, éventuellement, de prendre des sanctions contre lui par la voix de la commission supérieure des naufrages. Les dossiers sont souvent composés de dépositions des marins survivants, de rapports, d'un bulletin météorologique, d'un croquis situant le lieu du naufrage et parfois d'un journal de bord. Ils constituent une source particulièrement riche, à l'image de celui consacré à l'échouement du sloop *Édouard VII* le 22 avril 1912. Le capitaine Bernard Queinnec y décrit ainsi la perte de son navire : « Nous étions partis du Havre à dix heures du matin [...] À dix heures (du soir) nous passions près du feu de Reville que je n'ai pas reconnu [...] quelques minutes après le bateau touchait sur les roches avancées de Dranguet et désemparé de son gouvernail allait couler près de la côte [...] ». Le capitaine ne fut finalement pas sanctionné.

Les Journées européennes du patrimoine Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Les Archives nationales ouvrent cette année à nouveau largement les portes de leurs deux sites pendant ce week-end consacré aux découvertes patrimoniales les plus inattendues. Les nombreuses visites guidées proposées révéleront aux visiteurs l'envers du décor, des Grands Dépôts classés du site parisien au bâtiment contemporain de Massimiliano Fuksas à Pierrefitte-sur-Seine. Les salons de l'hôtel de la Chancellerie d'Orléans remontés à l'hôtel de Rohan seront présentés en avant-première. Le cycle « Les Essentiels » est lancé pour l'occasion avec la présentation exceptionnelle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 à l'hôtel de Soubise.

Festival Les Traversées du Marais 3, 4 et 5 septembre



À soi-même. © Olivier Vadrot

La 7^e édition du festival Les Traversées du Marais aura lieu les 3, 4 et 5 septembre, autour du thème de la « renaissance ». Les Archives nationales accueilleront « À soi-même », une installation sonore conçue et réalisée par Olivier Vadrot, scénographe, et Sébastien Roux, compositeur.

Le projet repose sur l'enregistrement d'un corpus de 366 textes provenant de journaux intimes et/ou de textes autobiographiques écrits sur une période de plus de 1000 ans, du journal de Murasaki Shikibu (1008 à 1010 après J.-C.) aux années 2000. Les parcours personnels et les origines géographiques des auteurs sont très variés comme les contenus de leurs écrits : moments de vie des plus banals aux plus intimes, considérations philosophiques, notes de travail, journaux de guerre, d'exploration, livres de bord, etc. À ce corpus seront rajoutés des extraits de journaux conservés aux Archives nationales.

Le visiteur est invité à écouter ces textes dans une cabine d'écoute dont la forme suggère l'idée du voyage. Le mode de consultation des extraits sonores commence toujours par la diffusion de celle du jour donné. Ensuite, le visiteur explorera une à une les dates enregistrées au gré de ses envies.

Informations sur :
www.archives-nationales.culture.gouv.fr, onglet actualités/
manifestations culturelles et artistiques

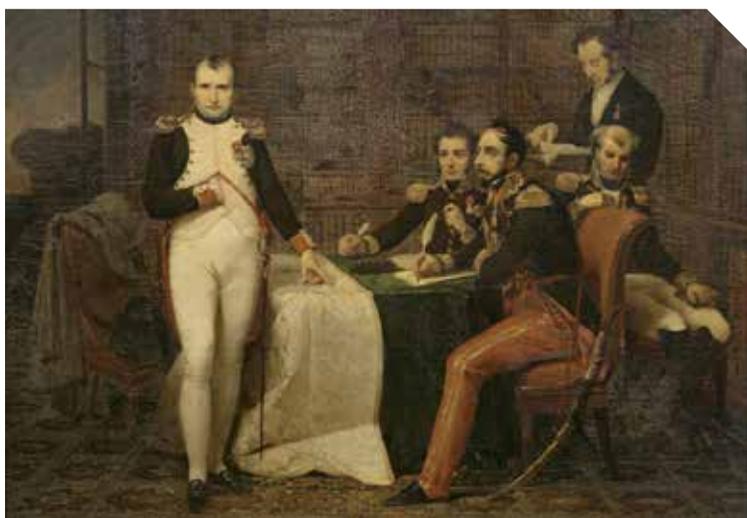
Historia

N'oubliez pas notre rendez-vous mensuel sur le site www.historia.fr à la rubrique L'inédit du mois !

Pour retrouver toute la programmation des événements, colloques, expositions, ateliers pédagogiques, etc. des Archives nationales :
www.archives-nationales.culture.gouv.fr

LES COMPAGNONS DE SAINTE-HÉLÈNE ET LA MÉMOIRE NAPOLÉONNIENNE

par Isabelle Aristide-Hastir, département des Archives privées



Napoléon I^{er} dictant ses mémoires aux généraux Montholon et Gourgaud en présence du général Bertrand et du comte de Las Cases, par Jean-Baptiste Mauzaisse (1842). © RMN-Grand Palais (musées de l'île d'Aix)/Gérard Blot

À peine arrivé à Sainte-Hélène, en octobre 1815, Napoléon I^{er} se lance dans la rédaction ou plutôt dans la dictée de ses mémoires, en mettant à contribution ses compagnons d'exil : le général Bertrand, le général Gourgaud, le général Montholon et le comte Las Cases (qui publie dès 1818 le très connu *Mémorial de Sainte-Hélène*).

Cette entreprise mémorialiste sera menée pendant cinq années, jusqu'à la mort de l'empereur (5 mai 1821) et produira des milliers de pages. Napoléon commence d'emblée par un épisode militairement controversé, mais emblématique de ce qui sera sa légende : la campagne d'Égypte. Les dictées se poursuivent de fin octobre 1815 à avril 1816, puis les copies sont reprises, relues, corrigées, modifiées, l'ordre des chapitres est bouleversé et le travail se poursuit pendant plusieurs années, avec des interruptions. L'empereur peut dicter jusqu'à trente pages en une heure et demie !

Avant de se séparer, les compagnons de Sainte-Hélène emportent chacun une partie des dictées et des notes de Napoléon. Gourgaud et Montholon s'associent pour publier dès 1822-1823 les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, comprenant, dans leur tome II, les passages sur l'Égypte. Bertrand ne publie pas de son vivant les dictées de Napoléon. Ce sont ses fils qui s'en chargeront en 1847, l'année même où le général Bertrand est inhumé aux Invalides, en faisant paraître *Campagne d'Égypte et de Syrie. Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène et publiés par le général Bertrand* (Paris, Au comptoir des Imprimeurs-Unis). L'ouvrage de Bertrand reprend et complète les dictées publiées dans les *Mémoires*.

Mais le fidèle Bertrand, chargé par ailleurs de l'exécution du testament de Napoléon, a-t-il scrupuleusement respecté les intentions de son maître ? En effet, si l'on compare la publication de 1847 avec le manuscrit original des dictées faites à Sainte-Hélène, dont les Archives nationales ont pu acquérir en 2000, 2017 et 2020 trois parties, on trouve d'importantes différences, des passages entiers développés par Napoléon lui-même ne s'y trouvent pas. L'ouvrage posthume de Bertrand est-il un ouvrage de propagande ou la restitution fidèle des réflexions de Napoléon ? Est-ce le résultat d'une ultime version délivrée par l'empereur avant sa mort ? Le général Bertrand et ses fils ont-ils battu en brèche devant la difficulté de l'écriture ? Ou s'agit-il d'une réécriture des dictées pour offrir au public un ouvrage agréable et facile à lire, se conformant aux ouvrages de l'époque, fondateurs de la légende napoléonienne ? Le temps de l'érudition et des éditions raisonnées viendra plus tard, sous Napoléon III avec la Commission de la correspondance de l'empereur et, plus près de nous, avec la Fondation Napoléon.



Détail de la dictée du 9 novembre 1815. Fonds Bertrand (390AP).

© Arch. nat./pôle image/Marc Paturange

Transcription : « Chap. 5. Description de l'Égypte. L'Égypte n'est au milieu que la vallée du Nil. Le Nil prend sa source au fond de l'Abyssinie, selon les autres il vient du Niger et prend sa source dans les Monts de la Lune du côté du Sénégal... »

En examinant de près les manuscrits conservés dans le fonds Bertrand (390AP/26, dictées du 28 octobre 1815 au 6 avril 1816 ; 390AP/35, dictées du 14 mars au 14 octobre 1819 ; 390AP/36, fragments du manuscrit de l'édition de 1847) et d'autres conservés à la Bibliothèque nationale de France, une passionnante et minutieuse enquête sur la genèse des Mémoires de Napoléon, l'utilisation des dictées et les passages inédits reste encore à écrire. Affaire à suivre...

VIE DE FONDS

AVIS DE BEAU TEMPS SUR LES « ARCHIVES DU CLIMAT »

par Jean Hennet, département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture

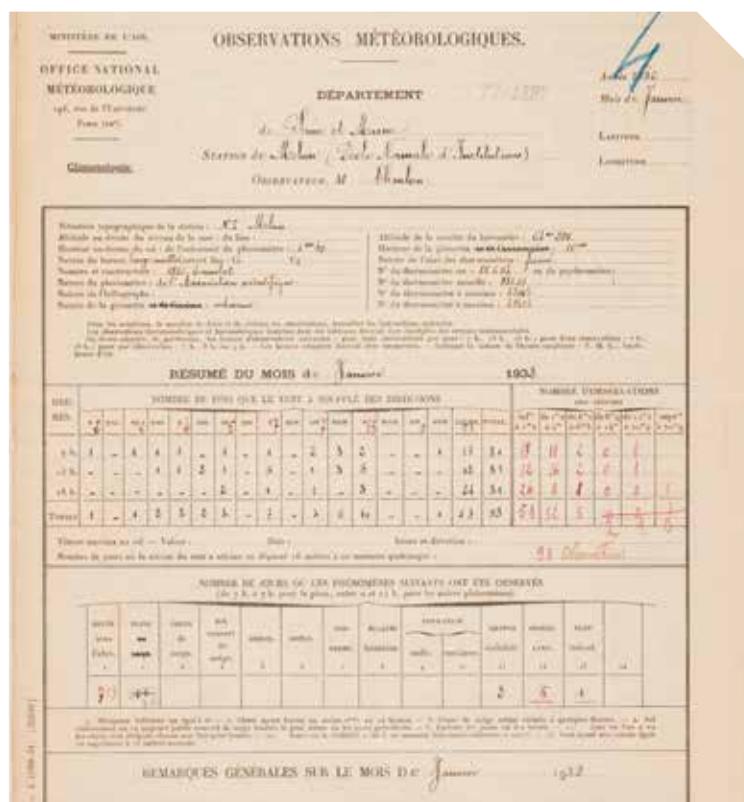


Arc-en-ciel, aquarelle par André des Gachons, 23 mars 1947. 20130115/115. © Arch. nat./pôle image

Mieux connaître notre climat et tenter de mettre en modèle ce qu'il pourrait être demain, c'est là une des missions de Météo-France, et non des moindres tant le climat, désormais objet de politiques publiques, s'est installé au cœur des préoccupations de notre société. Pour mener à bien cette mission et pouvoir étudier avec le plus de recul possible les variations du climat, Météo-France s'est engagé dans la recherche, la « récupération » et l'exploitation des données anciennes sur le climat que l'on peut retrouver dans les archives.

Cette opération de longue haleine, qui participe d'un programme international de « data rescue » mené sous l'égide de l'Organisation météorologique internationale, a entre autres conduit les météorologues à jeter un regard nouveau sur leurs archives anciennes. Les Archives nationales en particulier conservent des fonds importants de relevés météorologiques anciens, remontant parfois au XIX^e siècle, qui leur ont été versés à partir du début des années 1970 par l'ancêtre de Météo-France, la direction de la Météorologie nationale. Ces fonds constituent un gisement formidable pour repousser le plus loin possible dans le temps l'étude du climat. C'est ainsi dans le chantier hors norme de la « récupération » des données dispersées dans des centaines de milliers de relevés météorologiques quotidiens parfois vieux de 150 ans que se sont lancés de concert Météo-France et les Archives nationales il y a dix ans avec le soutien de la Fondation BNP Paribas. Une nouvelle convention vient de prolonger le partenariat entre les deux institutions jusqu'en 2024. Le travail en commun des archivistes et des météorologues a de fait encore de beaux jours devant lui, tant les fonds conservés aux Archives nationales sont importants.

Les relevés météorologiques ainsi conservés ont pour une large part été produits par le réseau de postes d'observation mis en place aussi bien en France métropolitaine qu'Outre-mer à partir du Second Empire. La révolution des télécommunications commencée au XIX^e siècle par le télégraphe donnait alors la possibilité non plus seulement d'observer, mesurer et étudier le temps qu'il faisait, mais aussi de prédire le temps qu'il allait faire. Il était en effet désormais envisageable de devancer le déplacement des phénomènes atmosphériques grâce à un réseau de postes d'observation et à la collecte rapide et centralisée de leurs mesures des conditions atmosphériques (température, pression atmosphérique, direction et force du vent, précipitations, etc.). Un tel réseau fut mis en place en France à la suite d'une catastrophe maritime survenue pendant la guerre de Crimée. Le 14 novembre 1854, en effet, une tempête fit subir de lourdes pertes à la flotte franco-anglaise alors engagée en mer Noire. Ce fut l'occasion pour Urbain Le Verrier, directeur de l'Observatoire, de montrer que la tempête aurait pu être prévue et la flotte mise à l'abri à temps et d'obtenir que des agents de l'administration des télégraphes soient désormais chargés d'effectuer plusieurs fois par jour des relevés climatiques et de les transmettre à l'Observatoire de Paris.



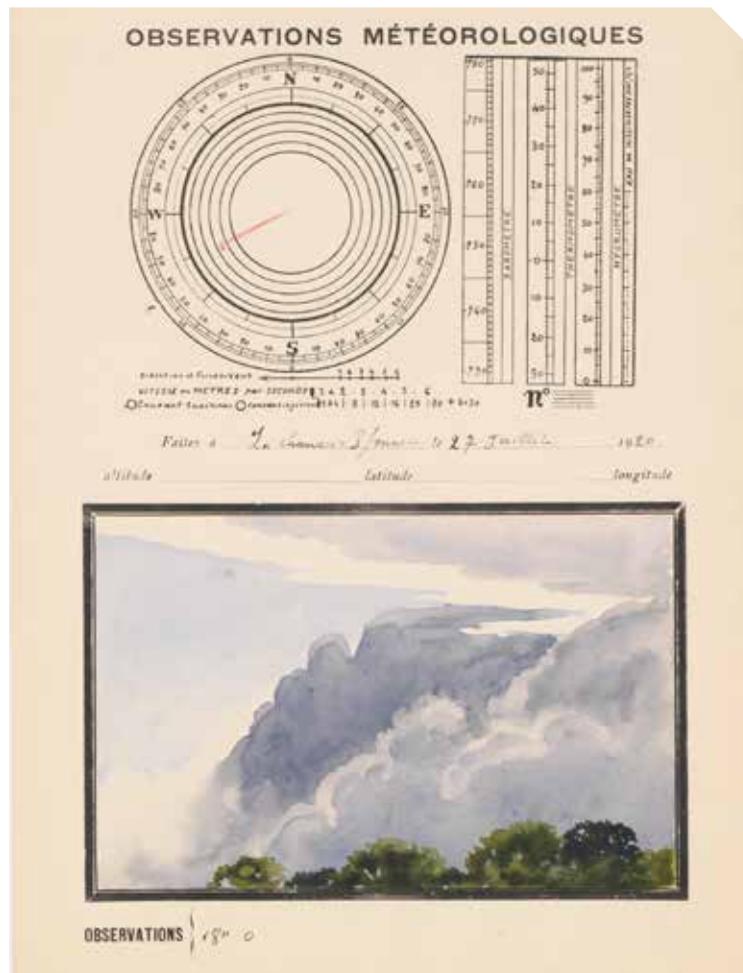
Observations météorologiques faites par les élèves instituteurs de l'École normale de Melun, janvier 1932. 19820184/35. © Arch. nat./pôle image



Observatoire de Trappes, abri pour le gonflage de ballons-sondes, s. d. 19770908/1. © Arch. nat./pôle image

Ce premier réseau de mesures s'étoffait rapidement. C'est ainsi qu'en 1864 les élèves des écoles normales d'instituteurs installées dans chaque département furent à leur tour chargés de procéder à des relevés quotidiens et, l'année suivante, Urbain Le Verrier fit appel à des observateurs bénévoles pour compléter le réseau de l'Observatoire. Les gardiens de phare, les marins des sémaphores, les médecins et pharmaciens des hôpitaux militaires coloniaux eurent aussi à un moment ou un autre à dresser des relevés météorologiques aux côtés des stations professionnelles et des navires du service météorologique. Ces relevés quotidiens sont standardisés et les conditions de prise de mesure sont bien documentées, ce qui est fondamental pour juger de leur qualité. Ils forment ainsi une source de premier ordre pour l'étude du climat et de ses évolutions à partir du second XIX^e siècle.

La « récupération » de ces données enfouies dans les cartons d'archives constitue tout l'enjeu du partenariat entre Météo-France et les Archives nationales. Ces dernières travaillent, de leur côté, au recensement, à la description, à la conservation préventive et curative et à la numérisation des séries de relevés météorologiques dont l'intérêt a été signalé par les météorologues. Une partie de ces relevés a entre autres fait l'objet d'une importante opération de dépoussiérage, qui a pu être menée à bien



Relevé météorologique avec aquarelle d'André des Gachons, observateur bénévole à La Chaussée-sur-Marne, le 27 juillet 1920 à 18 h. 20130115/115. © Arch. nat./pôle image

grâce à un mécénat de la Fondation BNP Paribas. Les météorologues de Météo-France, quant à eux, travaillent à la « récupération » des données proprement dites. Ils sélectionnent ces dernières, les saisissent, contrôlent leur qualité et y apportent d'éventuelles corrections. Les données sont intégrées dans la base de l'Organisation météorologique mondiale avec un indicateur de qualité et des métadonnées documentant les conditions dans lesquelles les mesures ont été réalisées, afin de pouvoir rendre comparables des données collectées dans des conditions très différentes sur près de 150 ans. Tout l'enjeu est en effet de réussir à constituer pour un même lieu des séries de données fiables et sur la plus longue durée.

Au terme de cette remobilisation inédite par une institution de ses archives historiques pour répondre à des préoccupations nouvelles, un matériau fondamental pour améliorer la connaissance du climat aura ainsi été mis à la disposition des chercheurs et une base de données en ligne rendra accessibles les images des relevés météorologiques numérisés. Ces derniers, conçus pour dire la météo, offrent, une fois mis bout à bout, un point de vue sur le climat passé, présent et futur. Ils résument ainsi parfaitement la mission des Archives qui les conservent et travaillent en étroite partenariat avec les météorologues à les mettre en valeur.

DOSSIER

PARTENARIAT ARCHIVES NATIONALES - GENEANET POUR L'INDEXATION DU FICHIER CENTRAL DE LA SÛRETÉ NATIONALE

par Maiwenn Bourdic, département de la Justice et de l'Intérieur



Dossier individuel d'Anna Henriette Estorges, dite Rirette Maitrejean. 19940443/79.
© Arch. nat./pôle image

Les Archives nationales et la société Geneanet, site communautaire de généalogie, ont signé au début de l'année 2021 une convention de partenariat dans le cadre de l'indexation nominative du fichier central de la Sûreté nationale.

Le fichier central de la Sûreté nationale est un fonds emblématique des Archives nationales, tant par la richesse de son contenu que par son incroyable histoire. Il est constitué de plus de 2,5 millions de fiches et de plus de 630 000 dossiers individuels rassemblés en 1934 par la Sûreté nationale en un seul « fichier central ». Ces dossiers concernent aussi bien la surveillance de militants politiques, les démarches des étrangers présents sur le territoire français (carte d'identité, naturalisation), des affaires de police judiciaire (interdiction de séjour et expulsion) ou encore la police des jeux. Les documents couvrent une période allant de la fin du XIX^e siècle à 1940. À cette date, les quelque 10 000 cartons sont saisis par les Allemands dans les bureaux du ministère de l'Intérieur, avant d'être récupérés à la fin de la Seconde Guerre mondiale par l'armée soviétique. Ce fonds devient le « fonds n° 1 » des trésors de guerre conservés aux Archives spéciales centrales d'État à Moscou. Après de longues négociations diplomatiques, les archives sont restituées à la France entre 1994 et 2001, avec les autres archives publiques et privées connues sous le nom de « fonds de Moscou ».

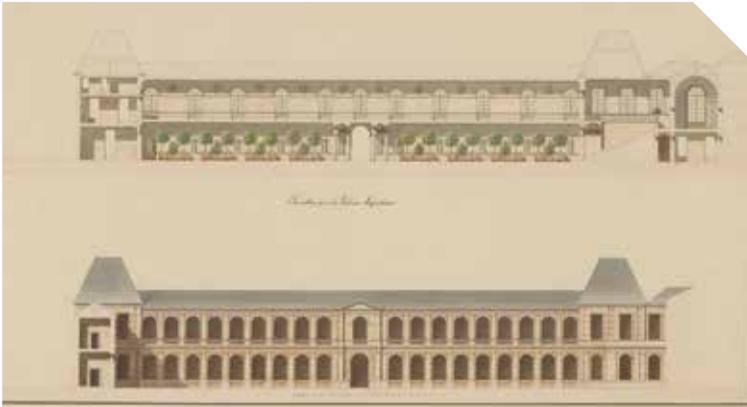
Dans les années 1970, les archivistes soviétiques élaborent des répertoires semi-alphabétiques et numérotent les dossiers individuels. Les images numérisées de ces répertoires, accessibles depuis 2014 sur le portail documentaire des Archives nationales, constituaient jusqu'en 2020 l'unique clé d'accès aux centaines de milliers de dossiers nominatifs.

Au printemps 2020, la crise sanitaire est l'occasion d'engager un vaste projet d'indexation collaborative effectuée en travail à distance afin de relever les informations des répertoires alphabétiques et de permettre une interrogation nominative *via* le moteur de recherche de la salle des inventaires virtuelle. Le projet collaboratif, mené par une vingtaine d'agents de différents services des Archives nationales, permet d'indexer plus de 150 000 dossiers. Les premiers inventaires ont été mis en ligne à l'été 2020. Par ailleurs, des généalogistes bénévoles de la communauté Geneanet s'étaient lancés depuis plusieurs mois dans le dépouillement de certaines lettres du fichier central. Le partenariat signé entre les Archives nationales et Geneanet permet d'échanger et de partager les données indexées par chaque partie et de les rendre accessibles gratuitement aux chercheurs, aussi bien sur le portail documentaire des Archives nationales (salle des inventaires virtuelle) que sur la plateforme Geneanet.

Résultat de cette coopération fructueuse, ce sont aujourd'hui plus de la moitié des 630 000 dossiers individuels qui sont accessibles par une simple recherche nominative. Et le travail se poursuit, avec la mise en ligne régulière des données nominatives nouvellement indexées.

LES ARCHIVES NATIONALES S'EXPOSENT

par Anne Le Foll, Mission de la diffusion scientifique



Château de Fontainebleau. Pièce 13. Projet de la reconstruction de l'orangerie, CP/VA//21/13. © Arch. nat./pôle image

L'année 2021 est le point d'orgue d'une période de vingt années pendant lesquelles se sont succédé les commémorations d'un bicentenaire dédié à l'histoire et à la personnalité de Napoléon I^{er}, à ses réalisations civiles ou aux campagnes de la Révolution et de l'Empire. Tout au long de cette année, marquant le deux centième anniversaire de sa mort, des expositions permettent d'évoquer une fois de plus le souvenir de l'Empereur. Les Archives nationales ont été sollicitées par quatre institutions franciliennes pour le prêt de documents destinés à illustrer leurs thématiques respectives.

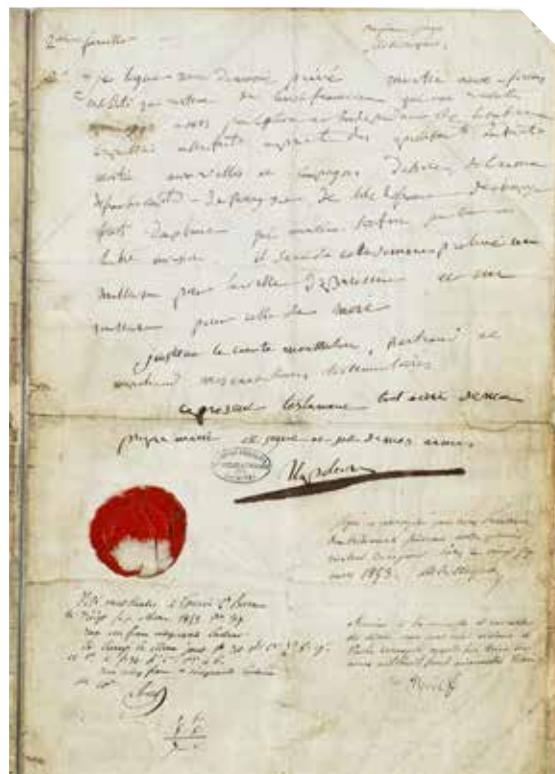
L'exposition *Napoléon* organisée par la Grande Halle de la Villette et la RMN-Grand Palais (28 mai-19 décembre) se propose de raconter le destin de l'Empereur, personnage complexe, à la fois admiré et controversé. Les visiteurs y découvriront pour la première fois deux documents des Archives nationales signés par Napoléon Bonaparte qui effacent les effets du décret d'abolition de l'esclavage du 4 février 1794 : le décret-loi du 20 mai 1802 maintenant officiellement l'esclavage là où il n'avait pas été aboli et la minute de l'arrêté consulaire du 16 juillet 1802, par lequel il rétablit celui-ci en Guadeloupe.

La Maison Chaumet, par ailleurs mécène de l'exposition *Dessiner pour Napoléon* présentée aux Archives nationales, s'intéresse aux amours de Napoléon et de Joséphine (*Joséphine et Napoléon, une histoire (extra)ordinaire*, 19 mai-18 juillet). Est prêtée au célèbre joaillier la lettre de Joséphine à Napoléon dans laquelle celle-ci accepte la dissolution de leur mariage (1809), conformément à la législation matrimoniale que l'Empereur a lui-même mise en place avec le Code civil de 1804. Seront également présentés des documents relatifs à Nitot, témoin privilégié et fondateur de la Maison Chaumet.

C'est à la fin du règne de Napoléon que le musée de l'Armée consacre son exposition *Napoléon n'est plus...*

(19 mai-31 octobre 2021). Une des pièces maîtresses de l'exposition est le testament de Napoléon, conservé depuis le milieu du XIX^e siècle dans l'Armoire de fer des Archives nationales avec les pièces les plus emblématiques de l'histoire de France. Il est composé de plusieurs pièces : le testament lui-même, complété au fur et à mesure des jours et des pensées de l'Empereur par sept codicilles légaux, des états de ses biens, une instruction aux exécuteurs testamentaires ainsi que deux lettres à des banquiers. Au-delà d'une dimension privée, ces documents ont une visée politique où l'Empereur déchu y exprime son amertume, mais aussi ses souhaits en tant que souverain.

Enfin, le château de Fontainebleau, en collaboration avec la RMN-Grand Palais, a souhaité mettre en valeur l'œuvre de l'Empereur à Fontainebleau grâce à la présentation, entre autres, de plans conservés aux Archives nationales représentant des projets de rénovation ou de décors intérieurs élaborés pour l'une de ses résidences impériales. L'exposition *Un Palais pour l'Empereur. Napoléon I^{er} à Fontainebleau* (14 septembre 2021-4 janvier 2022) est aussi l'occasion de présenter le traité de Fontainebleau conclu le 6 avril 1814 par lequel Napoléon abdique sans condition, renonçant « pour lui, ses successeurs et descendants [...] à tout droit de souveraineté et de domination » en France comme en Europe. Grâce à ces prêts, tous ces documents ont été numérisés et sont désormais consultables en ligne dans la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales.



Testament de Napoléon I^{er}, AE/1/13/21/a. © Arch. nat./pôle image

RÉSEAUX ET PARTENAIRES

L'APPORT DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES AUX ARCHIVES NATIONALES

par Olivier Muth, *Mission prospective, stratégie, relations internationales, et Clément Maral, étudiant en master 2 à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines/Paris-Saclay*

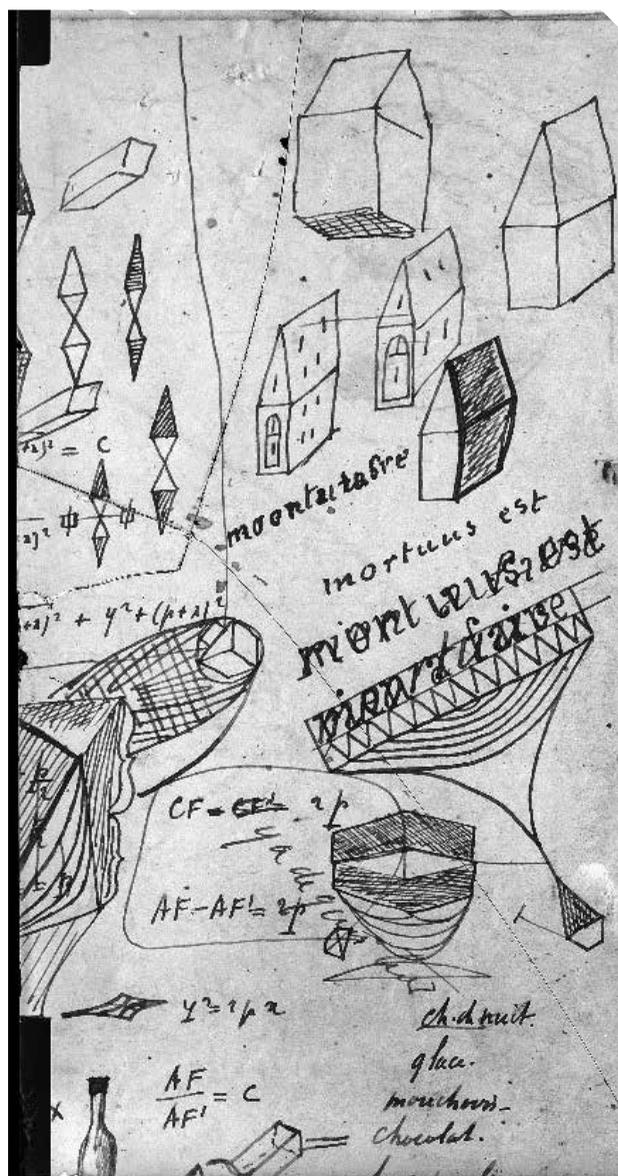
Les Archives nationales participent à la formation initiale et continue en archivistique, gestion de l'information et des données, conservation et entretien des collections. Elles sont partenaires de masters des universités Paris 1, 8, 13 et Paris-Saclay. Dans le cadre de cette formation à Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, les étudiants sont amenés à travailler sur les fonds et les problématiques des Archives nationales, à partir desquels ils doivent rendre un « dossier de traitement archivistique ». Ce projet tutoré individuel vise à préparer au traitement des fonds et à la conception d'un projet utile au service en prenant appui sur un cas concret. C'est à la fois un exercice de recherche et une mise en situation professionnelle.

Au cours de l'année universitaire 2020-2021, quatre étudiants ont travaillé sur : les archives de l'affaire Dreyfus ; celles des ministères chargés des postes et télécommunications (pour établir un état des versements aux Archives nationales et un programme de collecte des archives restant au groupe La Poste) ; les fonds de chercheurs en sciences humaines et sociales (avec la problématique des archives « mixtes » des enseignants-chercheurs, entre documentation de travail et papiers personnels) ; et les archives « de l'information » (avec un panorama des institutions ayant eu à traiter de cette fonction de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la dissolution de l'ORTF, en vue de l'établissement d'une fiche d'aide à la recherche).

Focus sur les archives de l'affaire Dreyfus. L'ensemble des pièces produites par la Cour de cassation durant les deux procédures de révision de l'affaire Dreyfus sont conservées dans la sous-série BB/19 du ministère de la Justice (BB/19/68 à 197), à l'exception du « dossier secret » conservé au Service historique de la Défense à Vincennes. Cet ensemble comprend également des dossiers extérieurs utilisés par la Cour, relatifs à des procédures judiciaires militaires et civiles connexes à l'affaire. Elles concernent les militaires à l'origine de la condamnation ou de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus, mais aussi des civils, comme Émile Zola.

L'objectif du travail universitaire a été de proposer un instrument de recherche méthodique prenant en compte l'intégralité des pièces du « fonds Dreyfus ». En effet, le public ne disposait que d'un état sommaire, difficile d'accès et peu précis, aucun classement préalable n'ayant été appliqué. L'ordre actuel ne permettait pas de discerner les sous-ensembles correspondants aux procédures judiciaires ayant été au cœur du travail de la Cour de cassation.

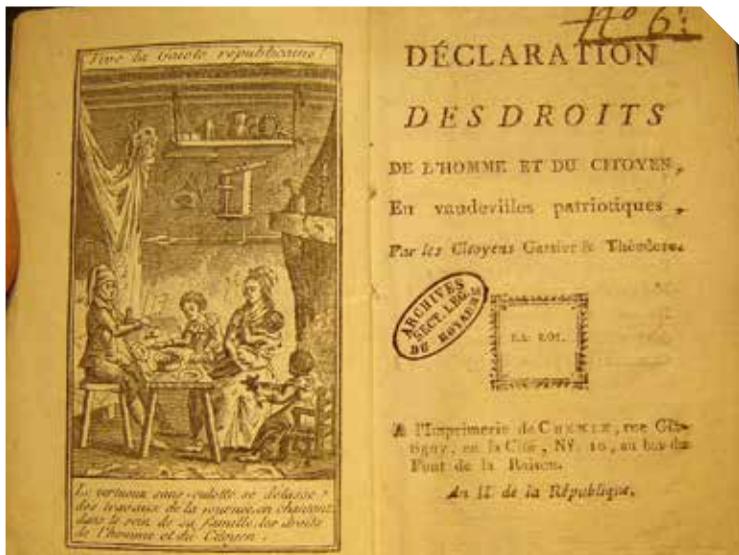
En prenant en compte le contenu des dossiers, un plan de classement a été conçu pour servir à l'élaboration d'un nouvel instrument de recherche qui sera publié en juillet prochain à l'occasion du 115^e anniversaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus. Ce projet s'accompagne de la restauration des plaques de verre des clichés photographiques des expertises Bertillon qui seront numérisées et mises en ligne et qui intégreront ce nouvel instrument de recherche.



Photographie sur plaque de verre d'une page d'un cahier de travail rédigé par Alfred Dreyfus pendant sa déportation, faisant partie des documents iconographiques des expertises Bertillon. BB_19_NCDREYF_41. © Arch. nat./pôle image

ALLONS ENFANTS ! REDÉCOUVRIR LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, UNE DÉMARCHES ESSENTIELLE.

par Gabrielle Grosclaude, département de l'Action éducative et culturelle



La famille républicaine se divertit le soir en chantant les droits de l'homme et du citoyen. AE/11/3073. © Arch. nat./SED

En 1794 un décret de la Convention nationale prescrit que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen soit enseignée aux élèves de l'école primaire¹.

Elle reste aujourd'hui un objet d'enseignement majeur, en histoire et en éducation morale et civique dans le primaire et le secondaire et, depuis 2013, elle doit « être affichée de manière visible » dans tous les établissements scolaires².

Conservé aux Archives nationales depuis plus de 200 ans, le texte est un pilier de notre système juridique, politique et social. Il est le premier document d'un cycle d'expositions temporaires autour d'un document phare de l'histoire de France, «Les Essentiels »³ (du 15 septembre 2021 au 3 janvier 2022).

Un texte fondateur

Pour les révolutionnaires de 1789, l'éducation peut contribuer à transformer l'être humain. Comment, aujourd'hui, la découverte de ce texte ancien peut-elle permettre de mieux comprendre et de penser les responsabilités des futurs citoyens ?

Les visites-ateliers proposent de questionner le texte à la fois dans le contexte de la fin du XVIII^e siècle et au XXI^e siècle, avec les élèves comme destinataires de ces droits.

Un texte à regarder

Comment parler au peuple des droits de l'homme et du citoyen ? En 1789, l'Assemblée commande au peintre d'histoire Le Barbier un tableau, qui est placé au-dessus du président de séance⁴. Le texte, illustré de symboles et d'allégories inventés pour convaincre le plus grand nombre, est abondamment diffusé, car la plupart des gens ne savent pas lire. C'est cette représentation, publiée dans les manuels scolaires aujourd'hui, qui permet aux élèves de découvrir un texte gravé qui prend l'apparence solennelle des Tables de la loi.

Or, la matérialité des documents originaux exposés est très différente. Elle donne à lire les traces des enjeux et des débats qui ont précédé le vote du texte.



Atelier « vignettes révolutionnaires ». © Arch. nat./SED

Un texte à débattre

Le travail des élèves à partir des numérisations de plusieurs projets du texte discutés au cours de l'été 1789 permet de comprendre que les hommes qui ont fait la Révolution l'ont perçue comme le pivot d'un nouvel ordre social, comme le point de départ d'une histoire nouvelle, universelle.

La Déclaration connut ensuite plusieurs modifications. Elle fut critiquée, remaniée, voire niée dès le début de sa promulgation jusqu'à nos jours, en regard de l'ordre politique, des valeurs de chaque époque.

Le texte peut-il répondre aux défis de la société contemporaine ? A partir de la réflexion menée sur les documents et de leur expérience, les élèves sont invités à partager leurs convictions morales et civiques lors d'un débat qui suit les règles démocratiques de l'Assemblée.

Découvrir la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen aux Archives nationales, dans un lieu qui, depuis sa création en 1790, a eu pour mission la défense des droits des citoyens, ou en ligne avec les ressources proposées, permettra aux classes de confronter leurs approches et leurs perceptions de ces droits. L'histoire de ce texte est l'histoire d'un combat, à comprendre et à mener.

¹ Décret relatif à la constitution des écoles primaires du 17 novembre 1794 [27 brumaire an III], chapitre 4, article 2.

² Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013, d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, article 3.

³ Le cycle permettra ensuite de découvrir le décret d'abolition de l'esclavage et d'autres documents fondateurs de notre société, sur les deux sites des Archives nationales.

⁴ Un tableau peint par Jean-Jacques François Le Barbier (dit l'Aîné) est conservé au musée Carnavalet (huile sur bois, don de G. Clemenceau).

HISTOIRE DES BÂTIMENTS

RENAISSANCE D'UN CHEF D'ŒUVRE : LES DÉCORS DE LA CHANCELLERIE D'ORLÉANS BIENTÔT REMONTÉS À L'HÔTEL DE ROHAN

par Emmanuel Pénicaud, conservateur en chef du patrimoine au Mobilier national, chargé de mission pour le remontage de la Chancellerie d'Orléans

Un joyau du XVIII^e siècle

L'installation aux Archives nationales des décors de la Chancellerie d'Orléans réunit dans un écrin commun deux joyaux du siècle des Lumières. L'écrin est l'hôtel de Rohan et le premier joyau est bien connu : il s'agit des décors rocaille de l'étage, datés des années 1750. Le second est une redécouverte, invisible depuis 1923, date de la démolition de l'hôtel de la Chancellerie d'Orléans, sis à proximité du Palais Royal. Les quatre pièces sauvées de cet hôtel, qui seront prochainement ouvertes au rez-de-chaussée, offrent une ornementation étourdissante, fruit d'une créativité et d'une liberté exceptionnelles, à la charnière entre les styles Louis XV et Louis XVI.

Bâti sur les plans de Germain Boffrand entre 1703 et 1708, l'hôtel de la Chancellerie d'Orléans passa ensuite dans les mains de la famille Voyer d'Argenson et fut entièrement transformé entre 1765 et 1772 par Charles De Wailly (1730-1798), architecte préféré du marquis de Voyer. Des façades extérieures, il ne reste que quelques éléments – notamment les sculptures d'Augustin Pajou qui ornent



À gauche : Henri-Émile-Cimarosa Godefroy, La salle à manger de la Chancellerie d'Orléans, 1907. Paris. PH34754, dist. © CCO Paris Musées/Musée Carnavalet

Ci-dessus : Lambris du grand salon en cours de restauration, Montreuil (Seine-Saint-Denis), 2019. © Arcanes

le passage cocher sur la rue des Bons-Enfants et la façade donnant sur le jardin du Palais-Royal, présentées dans le vestibule. À l'intérieur, chacune des pièces conservées – antichambre, chambre, salle à manger, grand salon – est dotée d'un caractère propre : imitée des palais romains, l'antichambre offre un caractère « à l'antique » : ses colonnes engagées sont inspirées de celles de l'Érechthéion d'Athènes, qui venaient alors d'être publiées en France ; le plafond, confié au peintre Gabriel Briard, évoque les travaux d'Hercule. Meuble exceptionnel, la console qui orne la pièce fut elle aussi dessinée par l'architecte.

Attendant à l'antichambre, la chambre à coucher de M^{me} de Voyer, née Jeanne de Mailly, mêle au talent de De Wailly celui de Pajou, qui sculpta les amours juchés au-dessus des portes. Sous le plafond de Durameau, qui représente le *Lever de l'Aurore*, un lit doré estampillé de Tilliard, dépôt du Mobilier national, évoque la destination d'origine de la pièce.

La pièce suivante est la salle à manger, qui se distingue par les pilastres qui scandent : faits d'une mosaïque d'albâtre

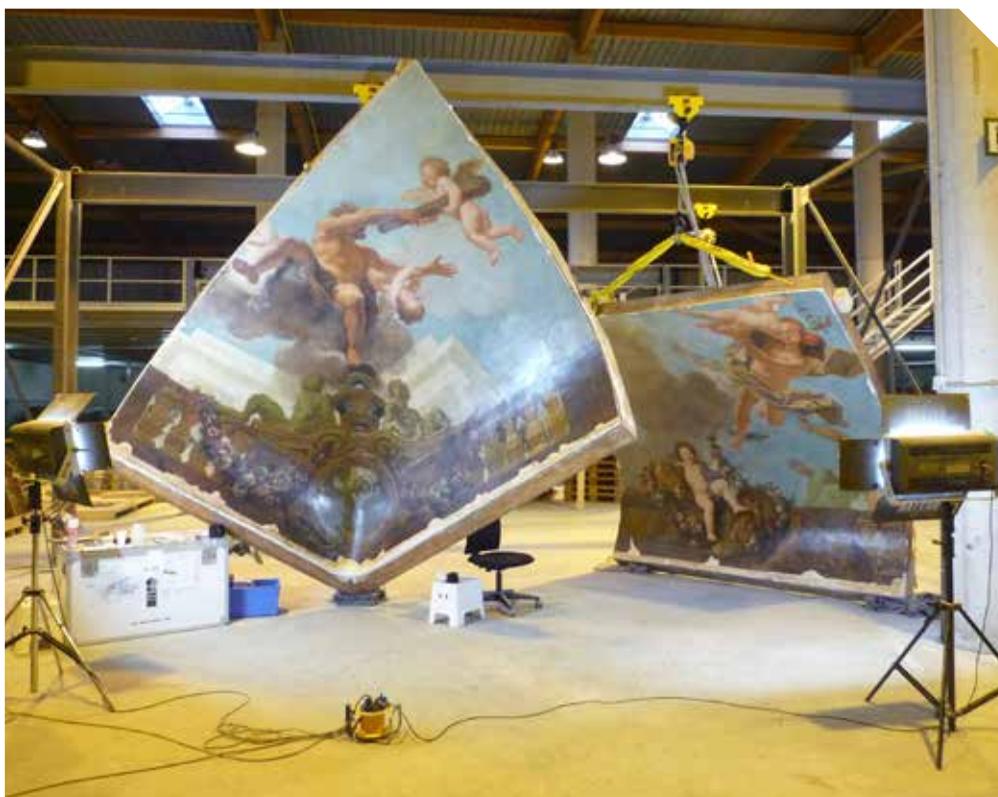
teint, ils forment avec les autres éléments du décor une remarquable composition minérale. Au-dessous d'un plafond de Lagrenée représentant *Hébé versant le nectar à Jupiter*, les corniches portent deux paires de sphinges encadrant des médaillons en faux porphyre marqués du chiffre MV, pour Mailly-Voyer.

Enfin, le grand salon forme l'ensemble le plus spectaculaire : son plafond, qui culmine à 6,46 mètres du sol, est l'œuvre d'Antoine Coypel pour le premier décor de l'hôtel en 1708. Il représente *L'Amour désarmant les dieux* : autour de Vénus, des amours ailés s'attaquent à chacun des habitants de l'Olympe et s'efforcent de leur ôter leurs attributs. De Wailly a conservé cette pièce maîtresse, tout en repensant le reste du décor. Le bleu des dessus-de-porte, le vert bronze et le faux bois de rose des portes forment un festival de couleurs, souligné par le jeu des miroirs et encadré par l'or des corniches et du treillage des lambris. Les quatre fauteuils, dessinés par l'architecte pour cette pièce, ont été garnis comme au XVIII^e siècle d'un riche tissu accordé à celui des rideaux.

Un chantier d'un siècle !

La démolition de l'hôtel de la Chancellerie d'Orléans en 1923, fruit d'un projet d'urbanisme porté à la fois par la Banque de France et la Ville de Paris, provoqua une vive polémique patrimoniale. Les décors étant classés au titre des Monuments historiques, leur démontage ne fut autorisé que moyennant un remontage dans un lieu à déterminer. Il fallut un siècle pour y parvenir, après l'échec de multiples projets : dans les locaux de la Banque de la France, dans une cour du musée Carnavalet, au Grand Louvre, dans un pavillon du château de Saint-Cloud... Entretemps, les décors dormaient, démontés, dans une centaine de caisses, tandis que les Archives de la Banque de France conservaient une liasse de relevés minutieux, dressés lors du démontage, et des dizaines de photographies.

L'ouverture des caisses fut entreprise en l'an 2000, à l'initiative de Bertrand du Vignaud et grâce à l'argent d'un mécène américain, le *World Monuments Fund*. L'idée d'un remontage au rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan germa ensuite, justifiée par la disparition des décors d'origine, la contemporanéité des deux bâtiments et la relative similitude des volumes. Plusieurs années furent nécessaires pour que le projet chemine et recueille l'accord de toutes les parties concernées : le *World Monuments Fund*, la Banque de France et les services du ministère de la Culture (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture, Service du Patrimoine, Archives de France et Archives nationales). En 2011, une convention permit de lancer enfin les travaux de restauration, menés dans un entrepôt en Seine-Saint-Denis. La Commission nationale des monuments historiques donna son accord au plan de remontage en 2014 et une exposition de préfiguration eut lieu à l'hôtel de Soubise à l'automne 2015. Le chantier fut dès lors financé à part égale par la Banque de France et le ministère de la Culture. Sous la houlette de Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques, et d'un comité scientifique, le chantier réunit les Ateliers



Plafond du grand salon en cours de restauration, Montreuil (Seine-Saint-Denis), 2014. © Arch. nat.
Ci-dessous : Antoine Coypel, *Triomphe de l'Amour sur les dieux*, plafond du grand salon, image restituée avant remontage. © Arcanes

de La Chapelle pour les éléments de bois (lambris, portes, fenêtres) et l'atelier Arcanes et ses sous-traitants pour le reste : structures des plafonds, dorures, marbres, staffs, peintures. Son caractère exceptionnel tient à la fois à la richesse et à l'originalité des décors de Charles De Wailly, au jeu de la reconstitution d'un « puzzle » composé de milliers de pièces et au défi d'intégrer un décor existant dans un cadre nouveau : il fallut notamment, pour faire loger le grand salon, décaisser le sol de l'hôtel de Rohan de 40 centimètres et araser ses murs.

En parallèle, François Jeanneau, architecte en chef chargé du quadrilatère des Archives, est intervenu sur l'hôtel de Rohan par la restauration de la façade sur jardin dès 2016 puis par la mise en œuvre du circuit de visite. À l'emplacement de l'ancien bâtiment des stages, un espace d'accueil, un escalier et un ascenseur ont été installés : ils permettent aux visiteurs d'accéder directement au palier du premier étage

et de visiter ainsi d'un seul mouvement l'étage et le rez-de-chaussée, en empruntant le grand escalier.

L'inauguration des décors restaurés de la Chancellerie d'Orléans est envisagée pour les Journées du Patrimoine 2021 qui seront l'occasion d'une première découverte par le grand public ; l'ouverture de l'hôtel tout entier, après la fin des travaux de réhabilitation du quadrilatère des Archives, est espérée pour 2023. En attendant cette date, des visites guidées régulières seront proposées par les Archives nationales à partir de l'automne.



HISTOIRE DES BÂTIMENTS

LE PALAIS CARDINAL

par Claire Béchu, Mission de la diffusion scientifique



L'hôtel de Rohan, façade sur jardin. © Arch. nat./pôle image

En 1704, l'année même où son père, le prince de Soubise, se rend acquéreur de l'hôtel de Guise, rue du Chaume, Armand Gaston Maximilien de Rohan (1674-1749), fraîchement nommé prince-évêque de Strasbourg, entend asseoir lui aussi sa nouvelle position éminente dans la société du début du XVIII^e siècle par la réalisation d'un vaste projet architectural sur une parcelle mitoyenne. Pour ce faire, il fait appel à un architecte encore peu connu, son exact contemporain, Pierre-Alexis Delamair (1675-1745). Âgé d'à peine trente ans, mais doté d'une solide formation, le jeune artiste se voit confier un double chantier : renforcer l'allure palatiale de l'hôtel de Guise pour le prince de Soubise et construire un édifice tout aussi somptueux dans la partie orientale de la parcelle pour l'évêque de Strasbourg. En quatre ans (1705-1708), Delamair façonne de manière magistrale la configuration des deux hôtels.

Pour réaliser l'ambitieux projet de construction d'un hôtel particulier doté de dépendances et d'écuries de son commanditaire, Delamair propose un plan qui ne manque pas d'originalité. Pour la façade sur jardin, il choisit un ample développement classique sur trois niveaux (un de plus qu'à l'hôtel de Soubise) de treize travées (quatre de plus) avec un avant-corps de trois fenêtres flanquées de quatre colonnes (doriques au rez-de-chaussée, ioniques au premier étage), le troisième niveau étant couronné d'un fronton. Les deux dernières travées, de chaque côté, sont en très léger retrait par rapport au corps principal, semblant ainsi lui donner plus de relief. Les combles sont éclairés par huit lucarnes. Les trois



Façade sur cour. © Arch. nat./pôle image

fenêtres de l'avant-corps au premier étage et les six au rez-de-chaussée du corps central sont cintrées. Pour la sculpture décorative, Delamair fait travailler les mêmes ornemanistes qu'à l'hôtel de Soubise.

En revanche, la façade sur la cour d'honneur, donnant sur la rue Vieille-du-Temple, fait preuve d'une certaine « modestie » : sept travées, à la sobre décoration, dont, seules, les trois fenêtres centrales du rez-de-chaussée sont cintrées. Sa particularité tient au fait que son axe est décalé vers le sud par rapport à la façade sur jardin pour laisser la place aux dépendances latérales. De ce fait, les sept travées du côté cour correspondent aux sept dernières de la façade sur jardin, les trois à droite de la dernière colonne de cette façade-là étant en regard des trois fenêtres cintrées du côté cour. Cette singularité n'est pas sans rappeler celle déjà mise en œuvre à l'hôtel Salé (actuel musée Picasso), construit presque en face de l'hôtel de Rohan quelques années auparavant.

Pour la construction des écuries, le cardinal acquiert et fait raser, entre 1714 et 1736, des maisons qui cèdent la place à une grande cour carrée, dans le prolongement de laquelle Delamair crée une seconde cour, plus petite, dotée d'un portail donnant sur la rue des Quatre-Fils.

Pour la porte principale d'accès aux écuries, flanquée de deux abreuvoirs, Delamair fait réaliser par le sculpteur Robert Le Lorrain un haut-relief d'inspiration mythologique représentant les serviteurs d'Apollon désaltérant, grâce à une grande vasque, les chevaux du char du Soleil après une course effrénée.



Le cabinet des Singes. © Arch. nat./pôle image



Le singe « péteur ». © Arch. nat./pôle image

C'est dans cette résidence parisienne que le cardinal de Rohan installe sa riche bibliothèque et ses non moins célèbres tapisseries, tient salon et reçoit savants, érudits et philosophes. Pour la décoration intérieure, c'est surtout à François Armand de Rohan, cardinal de Soubise, que l'on doit les éléments qui nous sont parvenus. Les travaux sont exécutés entre 1749 et 1752 sous la direction de l'architecte Pierre Henri de Saint-Martin (1714-1778). S'il ne modifie pas l'agencement des pièces du rez-de-chaussée, en revanche, il revoit la distribution des appartements du premier étage, en les mettant au goût du jour et en les parant d'un mobilier luxueux. La grande antichambre est ouverte de cinq fenêtres et ornée de portraits ; lui fait suite la salle à manger garnie de peintures en grisaille de Paolo Antonio Brunetti, similaires à celles que l'on trouve dans l'escalier de l'hôtel de Soubise (et dont il ne subsiste plus rien). Mais la réputation tient surtout au faste des salons de réception. On y voit à l'œuvre le déjà très célèbre Christophe Huet (1700-1759), spécialiste des décors de chinoiserie et autres singeries, très en vogue dans ces décennies du XVIII^e siècle. S'inspirant de ce qu'il a fait pour les châteaux de Champs-sur-Marne et de Chantilly, Huet imagine ainsi le décor du salon qui est à l'extrémité de l'enfilade des salons de réception. Sur fond de lambris blancs, treize scènes, aux couleurs très fraîches, mêlent pastorales idylliques et exotisme oriental de fantaisie, où des personnages aux traits asia-

tiques s'adonnent à des jeux (raquette, saute-mouton, colin-maillard, balançoire, chien dressé, etc.), aux parodies moqueuses. La légèreté de ces peintures n'empêchait pas le cardinal de Soubise de dissimuler derrière l'un de ces lambris un oratoire dont on peut distinguer encore le cadre du tableau d'hôtel surmonté de têtes d'angelots. Le salon de compagnie, lui, a conservé des lambris ornés de trophées de musique ainsi qu'une belle corniche sculptée par l'ornemaniste Pierre Lange, familier de la famille de Soubise.

Les salons se sont enrichis dans les années 1930 d'un autre magnifique décor : les boiseries des Fables. Rapportés du cabinet vert et or des appartements détruits du prince de Soubise, ces médaillons, attribués à Jacques Verbeekt, illustrent huit fables inspirées d'Ésope et d'Abstémios dont les morales s'insèrent dans le programme symbolique du décor des petits appartements consacré à la bonne éducation.

Trois autres cardinaux-évêques de Strasbourg succèdent à Armand Gaston, cardinal de Rohan, dans l'hôtel : son neveu, Armand, cardinal de Soubise (1717-1756), à qui l'on doit surtout l'achèvement de la construction des écuries ; Louis César Constantin de Rohan-Guéméné (1697-1779), évêque de Strasbourg en 1756 et cardinal en 1761, neveu

SUITE



La grande antichambre. © Arch. nat./pôle image



Le cabinet des Fables. © Arch. nat./pôle image



Entrée des écuries, détail du haut-relief des chevaux du Soleil. © Arch. nat./pôle image

du précédent ; et, enfin, Louis René Édouard, prince de Rohan (1734-1803), évêque coadjuteur de Strasbourg en 1759, cardinal en 1778, prince-évêque de Strasbourg en 1779, grand aumônier de France et qui fut compromis dans l'affaire du collier de la reine.

Lorsqu'éclate la Révolution, le sort de l'hôtel de Rohan suit celui de l'hôtel de Soubise. Vendus par les créanciers de la famille de Rohan-Soubise, ils sont achetés l'un comme l'autre par l'État et le décret signé par Napoléon 1^{er} le 6 mars 1808 affecte l'hôtel de Soubise aux Archives impériales et l'hôtel de Rohan à l'Imprimerie impériale.

S'ouvre alors pour ce dernier une période sombre. Les espaces intérieurs vont subir modifications et destructions partielles pour s'adapter aux besoins de l'Imprimerie nationale. Les boiseries sont en grande partie démontées, l'escalier d'honneur est quasiment déconstruit ; les lourdes machines d'imprimerie fragilisent les structures. L'imprimerie ayant besoin de plus en plus de place, des hangars sont installés dans la cour d'honneur. Il est décidé, en 1927, d'installer l'Imprimerie dans des locaux adaptés rue de la Convention. À son départ, l'intérieur de l'hôtel de Rohan est dans un tel état de détérioration que, malgré le classement comme monuments historiques du Cabinet des Singes (1900) et des façades (1924), le directeur des Archives de France, Charles-Victor Langlois, doit batailler dur pour éviter la destruction de l'hôtel et pour obtenir son affectation aux Archives nationales.

Après avoir abrité pendant 80 ans les archives des notaires de Paris, les dépendances de l'hôtel de Rohan s'apprentent à accueillir des services de l'administration centrale du ministère de la Culture et l'hôtel lui-même retrouve une partie de son lustre d'antan en servant d'écrin aux décors de la Chancellerie d'Orléans.

Prochain épisode :
Les hôtels de la rue des Francs-Bourgeois

PUBLICATIONS

« GRÈCE, FRANCE, ALLIANCE ! » / « ΓΑΛΛΙΑ, ΕΛΛΑΔΑ, ΣΥΜΜΑΧΙΑ ! »

par Maximilien Girard, conservateur à la Bibliothèque nationale de France



La France et la Grèce au XX^e siècle : des archives à l'histoire,
sous la direction de Maximilien GIRARD et Claire BÉCHU.
Athènes, École française d'Athènes, 2021, 450 pages.

En cette année 2021 marquée par le bicentenaire du déclenchement de la Révolution grecque et le souvenir des philhellènes français, les éditions de l'École française d'Athènes feront paraître à l'été le volume *La France et la Grèce au XX^e siècle : des archives à l'histoire*.

Issu des recherches présentées lors du colloque que les Archives nationales avaient organisé avec les Archives générales de l'État hellénique à Paris en novembre 2016, cet ouvrage réunit près de trente textes qui examinent les rapports franco-grecs sous plusieurs angles, à différentes échelles et dans des domaines aussi variés que la politique et la diplomatie,

l'immigration, la surveillance policière, l'université, ses enseignants et ses étudiants, les expositions universelles, l'art, l'architecture ou la littérature.

À travers des archives parfois méconnues, le lecteur découvrira par exemple certains aspects des liens entre les exécutifs grec et français, des instantanés des relations bilatérales au temps de la dictature des colonels, l'activité archéologique intense de l'Armée d'Orient en Grèce durant la Grande Guerre, l'histoire de l'arrivée en France de Grecs d'Asie Mineure, celle des réfugiés politiques et des apatrides au prisme des fonds de l'Ofpra, le développement d'un intérêt pour la Grèce médiévale et moderne au sein des facultés françaises, l'arrivée à Paris des boursiers grecs de la mythique opération *Mataroa* en décembre 1945, le rôle de médiateurs culturels de l'École et de l'Institut français d'Athènes ou encore les riches transferts artistiques entre les deux nations dont Christian Zervos, directeur de la revue *Cahiers d'art*, fut l'un des acteurs majeurs depuis Paris.

INFOS PRATIQUES

• Pierrefitte-sur-Seine

59, rue Guynemer 90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex
Tél. 01 75 47 20 00

• Fontainebleau

2, rue des Archives 77300 Fontainebleau
Tél. 01 72 79 91 00

• Paris

60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
Tél. 01 40 27 60 00

Salle de lecture

11, rue des Quatre-Fils 75003 Paris
Tél. 01 40 27 64 20

Musée des Archives - Hôtel de Soubise

60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
Tél. 01 40 27 60 96

www.archives-nationales.culture.gouv.fr



Imprimerie Perigraphic

45 avenue Pierre Brossolette
92 120 Montrouge

Directeur de la publication

Bruno Ricard

Secrétaire de la publication

Léa Pinard

Comité de rédaction

Bruno Ricard, Claire Béchu, Ghislain Brunel,
Gabrielle Grosclaude, Béatrice Hérol,
Françoise Lemaire, Sabine Meuleau, Olivier
Muth, Léa Pinard, Emmanuel Rousseau,
Catherine Vergriète

Secrétariat : 01 75 47 21 32

Crédits photographiques

• Arch. nat./pôle image
• Arch. nat./Marc Paturange
• Arch. nat./SED
• Arcanes

• Farida Bréchemier

• Paris Musées/Musée Carnavalet

• RMN-Grand Palais (musées de l'Île d'Aix)/Gérard Blot

• Olivier Vadrot

Réalisation graphique

Léa Pinard

Visuels de couverture

Antoine Coypel, *Triomphe de l'amour sur les dieux*,
plafond du grand salon, image restituée avant
remontage, © Arcanes

Mémoire d'avenir en ligne

